

**RUE :**

**N° EMPLACEMENT :**

**DEMANDE D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS DU 08/06/2025**

**NOMS – PRÉNOM :**.................................................................................................................................

Adresse :.....................................................................................................................................................

Code Postal.....................................................Commune :........................................................................

Téléphone :..............................................................................................................................................

N° Carte Identité : …................................................................................................................................

Date et lieu de délivrance :.......................................................................................................................

Nombre de mètre demandé : ….........................mètres linéaires. Soit un total de ….....................

Emplacement souhaité :............................................................................................................................

TARIFS : 3Mètres : 6€ - 6Mètres : 9€ - 9Mètres : 15€ - 10M+ : 20€

Nombre de mètres demandés : TARIF : €

L'exposant déclare sur l'honneur :

Ne vendre que des objets personnels et usagés (Art L310-2 du Code du Commerce)

Ne pas avoir participé à plus de deux autres ventes au déballage au cours de l'année (Art R321-9 du Code Pénal)

Je soussigné(e)…....................................................déclare accepter le règlement intérieur du vide-greniers du 11 juin 2023.

Date et Signature

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU VIDE-GRENIERS DU 9 juin 2024**

**Article 1**

Le vide-greniers est organisé par le Comité des Fêtes GÉNÉRATION CHEROY ANIMATION. Il se déroulera le dimanche 8 juin 2025 dans les rues : Place du Général de Gaulle, rue Voltaire, rue Puteaux, Rue du Maréchal Leclerc. Ouverture au public de 7h00 à 18h00. Entrée gratuite pour les visiteurs (vente au déballage entre particuliers et professionnels).

**Article 2**

Si le paiement ou la photocopie de la pièce d'identité ne sont pas joints à la réservation, l'inscription ne sera pas prise en compte.

**Article 3**

Les emplacements seront attribués par les organisateurs par ordre d'arrivée des inscriptions et dans la limite des places disponibles. Aucune réclamation ne sera admise à quelque sujet que ce soit. Il est interdit de partager ou de sous-louer son emplacement. Les exposants devront laisser leur emplacement propre sans sac poubelle dessus. En dehors de l'emplacement réservé, il est interdit d'ajouter des tables ou autre mobilier.

**Article 4**

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui troublerait l'Ordre Publique, la moralité du vide-greniers ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

**Article 5**

Les exposants arriveront à partir de 5h30 et les places ne seront plus réservées à partir de 8h .

**Article 6**

Les objets exposés sont sous la responsabilité de leur propriétaire à leurs risques et périls. Les organisateurs ne pourront pas être tenus responsables en cas de perte, de vol ou autres détériorations, y compris par cas fortuit ou de force majeure. Les exposants ne peuvent vendre que des objets personnels et usagers.

**Article 7**

Aucune vente ne pourra être proposée aux visiteurs sans inscription préalable acceptée par les organisateurs.

**Article 8**

Les exposants doivent prévoir l'équipement complet de leur stand. Ils sont responsables de tous dommages aux personnes et aux biens qu'ils pourraient occasionner et doivent être couverts par une assurance.

**Article 9**

En cas d'annulation de la manifestation par les organisateurs, les fonds versés seront rendus sans intérêt et sans que les exposants puissent exercer un recours à quelque titre que ce soit contre les organisateurs. Les désistements après le 6 juin 2025 inclus ne seront pas remboursés. L’inscription au vide-greniers du 8 juin 2025 entraîne l'acceptation de ce règlement.

Association Génération Chéroy Animation

9 allée des peupliers 89690 CHEROY Tel 06.06.43.08.96

[**generationcheroyanimation@gmail.com**](mailto:generationcheroyanimation@gmail.com) **N° W89 3000 676**